Le 16 septembre 2016.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le <u>lundi 26 septembre 2016</u> à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## ORDRE DU JOUR

## Séance publique

- 01. Approbation PV conseil du 29/08/2016;
- 02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de columbarium ;
- 03. CPAS Circulaire pour l'élaboration du budget 2017;
- 04. Collecte et traitement des déchets ménagers coût vérité réel pour l'exercice 2015 ;
- 05. GAL « Jesuishesbignon.be » statuts de l'asbl et désignation de 2 représentants dans les organes de gestion de ce GAL.
- 06. Sanctions administratives communales adaptation de la convention de partenariat avec la Province de Liège relative à la loi sur les Sanctions Administratives Communales indemnités et transmission des décisions.
- 07. Fabrique d'église de Boëlhe budget 2017 approbation ;
- 08. Fabrique d'église de Hollogne-sur-Geer budget 2017 approbation ;
- 09. Missions de service effectuées par le personnel communal supplément;
- 10. Marché public Achat d'un tank à mazout pour l'école de Ligney Approbation des conditions et du mode de passation;
- 11. Marché public Remplacement de l'aérotherme dans la salle de gymnastique à l'école primaire Approbation des conditions et du mode de passation ;
- 12. Marché public Financement des dépenses extraordinaires 2016 Répétition de services similaires.

## Séance à huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,